



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné, conformément aux articles 148 et 148.0.1 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) par le soussigné, Laurent Lampron, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet qu'une séance extraordinaire du Conseil des maires de la MRC se tiendra le **MERCREDI, 16 juin 2021 À 20 H**, à huis clos, et feront l'objet d'un enregistrement audio, conformément aux arrêtés ministériels 2020-029 du 26 avril 2020 et 2020-049 du 4 juillet 2020. Ces enregistrements audios seront rendus disponibles sur le site web de la MRC.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 8 juin 2021.

Pierre Caza
Directeur général et secrétaire-trésorier